



## Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

BOITE 29 - 80 RUE DE MONTREUIL 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16  
union@snuisudtresor.fr snuisudtresor.fr

le 27 décembre 2010

### Menaces sur France Domaine ?

Des échanges récents à l'Assemblée Nationale ont cristallisé un certain nombre d'inquiétudes autour de l'avenir de France Domaine, et notamment la perspective d'une privatisation sous la forme d'agence foncière évoquée par la Commission des Finances.

#### De quoi s'agit-il ?

Si l'attaque semble plus frontale et très orchestrée, elle n'est pas nouvelle. Comme toujours, les mêmes appétits tournent autour de la maîtrise de l'immobilier de l'Etat et du « marché » de l'évaluation. Or la décision en matière de politique immobilière de l'Etat appartient aujourd'hui aux préfets qui ne font que poursuivre à leur niveau le démantèlement du parc immobilier de l'Etat. Le tout « justifié » par des restructurations et des suppressions d'emplois et de services. Depuis sa création en 2007, « l'Agence » France Domaine a consacré beaucoup d'énergie aux cessions (bureaux et autres...), qui constituaient l'essentiel des objectifs qui lui étaient assignés, au détriment de ses autres missions désormais dévalorisées et délaissées. Cela ne suffit pas à constituer une véritable politique immobilière.

Les directives données à France Domaine ont aiguisé les tentations, offrant ainsi le flanc à un démantèlement possible. Ceci étant renforcé par un recours de plus en plus fréquent à des externalisations : certaines évaluations et rédactions d'actes, gestion de cités administratives, ... Ainsi, France Domaine a impulsé l'abandon de la gestion des biens vacants en mettant en place la « liquidation » des dossiers. L'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires a dénoncé de façon permanente toutes ces dérives qui se sont accentuées depuis 2007.

#### Une seule réponse : le service public des Domaines !

Pour l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires, la question n'est pas de spéculer sur tel ou tel propos ou de seulement pousser des cris d'orfraie à chaque attaque contre le service public. Ce genre de posture n'évite jamais la brutalité d'une décision, qui on le sait à la DGFIP et singulièrement aux Domaines, peut survenir à tout moment. En 2011 se discuteront les termes du « contrat » 2012 – 2014 de la DGFIP. La période va voir se multiplier les attaques contre le service public en général et notre administration en particulier. Aucune mission n'est d'ailleurs à l'abri d'une restructuration ou d'un démantèlement, il faudrait avoir la mémoire courte pour ne pas l'imaginer.

Nous affirmons donc très clairement que tous les biens domaniaux doivent être gérés par un service public des Domaines. France Domaine qui s'est vu confier la gestion des prises de baux pour l'ensemble des services publics doit avoir les moyens nécessaires pour accomplir cette mission. Dans la logique d'une cohérence globale du dossier patrimonial, l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires porte très fortement la création d'un Observatoire Public de l'Immobilier.

L'Etat doit disposer d'un service public permettant de gérer toutes les missions domaniales, garantir aux citoyens une gestion du patrimoine commun géré dans la neutralité et l'impartialité et non pas voir s'instaurer une énième officine obscure. La mission domaniale doit être maintenue à la DGFIP.

Pour l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires, l'avenir des Domaines est indissociable des débats de 2011 autour du service public. Nous y serons présents et combatifs.

**Défendre les Domaines, c'est retrouver le sens du service public !**